



CHARTRE DE LABELLISATION DES « PRESCRIPTEURS DU FONDS FRENCH TECH SEED »

Préambule

La présente charte a pour objectif de préciser les attentes de l'État vis-à-vis des structures ou consortia labellisés « Prescripteurs du fonds French Tech Seed » qui alimenteront en flux d'opportunités qualifiées le fonds French Tech Seed constitué dans le cadre du programme d'investissements d'avenir et dont la gestion a été confiée à l'opérateur Bpifrance.

Les « Prescripteurs du fonds French Tech Seed » ont le rôle déterminant d'identifier au sein de leurs écosystèmes des jeunes entreprises technologiques, créées ou en création, à la recherche de premiers investisseurs.

Ils attestent, d'une part, du caractère technologiquement innovant notamment « *deep tech* » des projets qui sous-tendent la création de ces entreprises et, d'autre part, ils accompagnent les projets dans leurs déploiements stratégiques et commerciaux et leurs rapprochements vers des investisseurs privés, afin d'assurer un flux d'affaires qualifiées vers le fonds.

La structure labellisée, ou le chef de file du consortium labellisé, reconnaît avoir pris connaissance du cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Labellisation « Prescripteur French Tech Seed » et être le déposant du dossier de candidature annexé à la présente charte.

Durant la période de labellisation dont la durée est de deux ans renouvelables, le prescripteur French Tech Seed s'engage à :

- Respecter et mettre en œuvre toutes les modalités de sélection et d'accompagnement des projets de création d'entreprises telles que décrites dans son dossier de candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt labellisation « Prescripteur French Tech Seed », annexé à la présente charte.
- Transmettre un rapport semestriel décrivant son activité à titre de Prescripteur French Tech Seed :
 - a) Le contenu du rapport devra notamment comprendre : le nombre de dossiers étudiés, le nombre de projets présentés à Bpifrance dans le cadre du fonds French Tech Seed, le nombre de projets retenus par Bpifrance dans le cadre du fonds French Tech Seed, le nombre de projets non retenus et les motifs du refus, le montant des co-investissements et la description de l'accompagnement mis en œuvre.
 - b) En annexe sera documenté un fichier Excel par période de 6 mois, des entreprises accompagnées par l'apporteur d'affaires labellisé French Tech Seed, avec le nom de l'entreprise, le SIREN, la date de création de l'entreprise, la date et le montant de la levée

de fonds, la qualité de l'investisseur privé (BA, nom du ou des fonds, autre) et le montant du fonds French Tech Seed demandé et obtenu.

- Respecter la charte d'utilisation de la marque French Tech Seed.

Motifs de dé-labelisation :

La labellisation « Prescripteur du Fonds French Tech Seed » pourra être retirée sur décision du Comité de pilotage de l'action (COPIL), co-présidé par la Direction Générale des Entreprises et la Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation, et composé de représentants de la Direction Générale du Trésor et du Secrétariat Général pour l'Investissement pour les motifs suivants :

- a) Non remise du rapport semestriel,
- b) Exigence de contreparties financières pour l'accompagnement d'entreprises financées par le fonds French Tech Seed »
- c) Non information du COPIL en cas de modification du consortium

Des contreparties financières à l'accompagnement d'entreprises financées par le fonds French Tech Seed entraîneront la perte immédiate du label de « Prescripteur du Fonds French Tech Seed ».

Enfin, il est rappelé que Bpifrance ne peut pas participer à la gouvernance d'une structure ou d'un consortium labellisé

Entrée en vigueur de la charte :

La structure labellisée Prescripteur French Tech Seed, ou le chef de file du consortium labellisé Prescripteur French Tech Seed, signataire, s'engage à mettre en œuvre la présente charte dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard avant la prescription du premier projet d'investissement au fonds French Tech Seed.....

Structure labellisée ou chef de file du consortium labellisé :
(Date, Nom et prénom du représentant légal)